



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU VAL DE MARNE

ISSN 0980-7683

RECUEIL

DES

ACTES ADMINISTRATIFS

Du 15 octobre 2020

PRÉFET DU VAL-DE-MARNE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Du 15 octobre 2020

SOMMAIRE

SERVICES DE LA PREFECTURE

**DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DES
MOYENS**

Arrêté	Date	INTITULÉ	Page
2020/3054	15/10/2020	Portant modification de la composition du comité technique de la Préfecture du Val-de-Marne	4



PREFET DU VAL-DE-MARNE

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DES MOYENS

ARRETE n°3054

en date du 15 octobre 2020

portant modification de la composition du comité technique de la Préfecture du Val-de-Marne

**Le Préfet du Val-de-Marne
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite,**

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

VU la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État, notamment ses articles 15 et 17 ;

VU le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 modifié relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'État, notamment son article 28-2 ;

VU l'arrêté ministériel du 21 juillet 2014 portant création des comités techniques de service déconcentré dans certains services déconcentrés du ministère de l'intérieur ;

VU l'arrêté ministériel n° 2018-0173 du 26 juillet 2018 relatif aux modalités d'organisation du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du ministère de l'intérieur ;

VU l'arrêté préfectoral n°2018/1912 en date du 05 juin 2018 portant composition du comité technique départemental de la Préfecture du Val-de-Marne ;

VU la circulaire du 31 décembre 2012 d'application du décret n°2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'État ;

VU la circulaire du 5 janvier 2018 relative à la représentation des femmes et des hommes au sein des organismes consultatifs de la fonction publique de l'État ;

VU l'instruction du 10 septembre 2018 relative aux élections des représentants du personnel aux comités techniques et aux instances consultatives paritaires du ministère de l'Intérieur ;

VU le procès verbal portant résultats des élections du 6 décembre 2018 pour la désignation des représentants du personnel au sein du comité technique de la Préfecture du Val-de-Marne ;

VU le courriel de démission des membres du FSU en date du 14 août 2020 ;

VU le courriel de FO relatif au remplacement d'un membre en date du 16 septembre 2020 ;

SUR la proposition de Mme la Secrétaire Générale de la Préfecture ;

ARRETE

ARTICLE 1^{er} : Les sept sièges du comité technique sont répartis de la manière suivante :

SNUP-MI : 2 sièges

FO PREFECTURES : 2 sièges

SAPACMI : 1 siège

CFDT : 1 siège

FSU : 1 siège

ARTICLE 2 : Le comité technique de la préfecture du Val-de-Marne est composé ainsi qu'il suit :

REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION :

- le Préfet, président
- la Secrétaire Générale de la Préfecture

REPRESENTANTS DU PERSONNEL

SNUP-MI :

TITULAIRES

Mme Sylvie CONTAMIN

Mme Christelle ARIZCORRETA

SUPPLEANTS

M. Fabrice PASTOUR

Mme Aude LABARRE

FO PREFECTURES :

TITULAIRES

M. Jean-Luc PIERRE

M. Jean FONTAINE

SUPPLEANTS

Mme Andréa GOMEZ

Mme Sylvie MONNIER

SAPACMI :

TITULAIRE

Mme Sandrine LOUDUN

SUPPLEANT

Mme Charlotte LAULHE

CFDT :

TITULAIRE

Mme Régine POUVAIT

SUPPLEANT

Mme Marie-Claire FOURNASSON

FSU :

TITULAIRE

Vacant

SUPPLEANT

Vacant

ARTICLE 3 : Mme la Secrétaire Générale de la préfecture du Val-de-Marne est chargé de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 4 : Cet arrêté fera l'objet d'une parution au recueil des actes administratifs de la préfecture du Val-de- Marne.

Fait à Créteil, le 15 octobre 2020

Le Préfet,

Raymond LE DEUN

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS
DE LA PREFECTURE DU VAL-DE-MARNE**

POUR TOUTE CORRESPONDANCE, S'ADRESSER A :

**Monsieur le Préfet du Val-de-Marne
Direction des Ressources Humaines
et des Moyens**

**21-29 avenue du général de Gaulle
94038 CRETEIL Cedex**

Les actes originaux sont consultables en préfecture

Le Directeur de la Publication

Madame Mireille LARREDE

Secrétaire Générale de la Préfecture du Val-de-Marne

**Impression : service reprographie de la Préfecture
Publication Bi-Mensuelle**

Numéro commission paritaire 1192 AD